

DELIBERATION

N° 2012-05 du 31 janvier 2012

**OBJET : Convention de partenariat FFC pour labellisation
du site Espace VTT Grand Briançonnais.**

Rapporteur : M. le Président

Le 31 janvier 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 janvier 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29
28 (Pour le vote des délibérations n° 2012-01,
n° 2012-07 et 2012-16)

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votes : 30
29 (Pour les délibérations n° 2012-01,
2012-07 et 2012-16)

*M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC est nommé secrétaire de
séance.*

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Karine ESCALIER (représentant M. Philippe SEZANNE), Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération 2012-02 et quitte la salle pour la délibération n° 2012-07), Mme Marie MARCHELLO (représentant Mme Aurélie POYAU / Mme MARCHELLO quitte la salle pour la délibération n° 2012-16) M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Claude PLEINDOUX (représentant M. Pierre BOUVIER), M. Christophe MARTIN (représentant M. Roger GUGLIEMETTI), M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET (représentant M. Philippe STOCKLI), M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

Avait donné pouvoir : M. Jean Louis FAURE à M. Jean Pierre SEVREZ

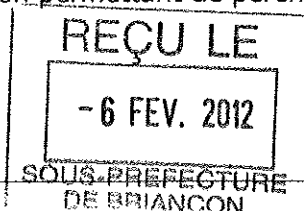
Etaient excusés : M. Xavier CRET et Mme Nicole MATHONNET.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de gestion du label VTT de la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

Considérant que la FFC dans le cadre de sa mission de service public, a décidé de créer et de développer le concept de Site de V.T.T. autour d'équipements et de prestations de qualité et d'en assurer la mise en place, l'animation et la promotion avec ses différents partenaires ,

Considérant que le site du Briançonnais avait obtenu le label FFC avant la prise de compétence par la Communauté de Communes,

Considérant la nécessité de signer avec la FFC une convention permettant de pérenniser ce label dans l'intérêt du Briançonnais,



Vu l'avis favorable de la commission Administration Générale et Finances en date du 16 janvier 2012,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 17 janvier 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de convention de partenariat pour la mise en œuvre du label Site VTT-FFC Espace VTT du Grand Briançonnais joint en annexe et autoriser le Président ou son représentant à la signer,
- Autorise le Président ou son représentant à s'acquitter de la cotisation annuelle auprès de la FFC
- Demande à M. le Président ou son représentant de mettre en œuvre toutes les actions nécessaires à la pérennisation et l'animation du site Espace VTT du Grand Briançonnais, et notamment la création d'un comité de pilotage avec les partenaires institutionnels locaux.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDEFFA.

Date dépôt S.P. : - 3 FEV. 2012

Date affichage : - 7 FEV. 2012